

# Tournoi Avril 2023 Echecs Plaine du Rhin

## Règlement intérieur

### Article 1 :

L'inscription au **Tournoi Avril 2023 Echecs Plaine du Rhin** implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

### Article 2 : tournoi

Le club d'échecs de la Plaine du Rhin organise un tournoi rapide à Munchhausen (67) le **jeudi 6 avril 2023**.

Un tournoi toutes rondes de **5** rondes et homologué sous le n°**59034** est organisé.

### Article 3 : règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE) et de la FFE adoptées lors du 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Échecs rapides : l'Article A.4 du livre de l'Arbitre s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

### Article 4 : dispositions particulières

Les nulles par consentement mutuel sont autorisées. Toutefois, avant 20 coups, le consentement de l'arbitre est nécessaire.

Tout retard de plus de 5 minutes après le lancement de la ronde en cours est sanctionné par un forfait.

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

### Article 5 : appariements

Les appariements sont réalisés au système toutes rondes Berger avec le logiciel papi de la Fédération Française des Échecs (FFE), à jour de la dernière version disponible à la date du tournoi.

### Article 6 : départages

Le départage des joueurs à égalité de points se fait de la manière suivante : **Buchholz puis Performance**. L'ordre des joueurs de la grille Berger calculée par le logiciel papi, à jour de la dernière version disponible, fait foi.

### Article 7 : cadence

La cadence est de **10 min avec un incrément de 3 s par coup depuis le premier coup**.

## **Article 8 : arbitrage**

L'arbitre principal du tournoi est Emmanuel Rieger, Arbitre Fédéral Club dont le n° de licence est le P66264 et le n° de téléphone est 06 29 03 15 94.

## **Article 9 : commission d'appel**

Pour présenter un appel, il faut :

- En informer l'arbitre au moment de l'incident et continuer la partie en appliquant ses directives ;
- Dès la fin de la partie, déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal.

La composition de la commission d'appel sera affichée sur le lieu des tournois avant la première ronde.

## **Article 10 : lieu, dates et horaires**

Les parties se jouent à la maison des associations de Munchhausen située 4 rue des cygnes 67470 Munchhausen.

### **Pointage et vérification des licences**

**jeudi 6 avril 2023 de 17h30 à 17h45.**

### **Horaires des rondes**

**Ronde 1 : jeudi 6 avril 2023 à 18h00.**

**Ronde 2 : jeudi 6 avril 2023 à 18h30.**

**Ronde 3 : jeudi 6 avril 2023 à 19h00.**

**Ronde 4 : jeudi 6 avril 2023 à 19h30.**

**Ronde 5 : jeudi 6 avril 2023 à 20h00.**

### **Remise des prix**

**jeudi 6 avril 2023 à 20h45.**

## **Article 11 : inscription**

Seuls les joueurs du club de la Plaine du Rhin peuvent participer au tournoi.  
Les droits d'inscription sont de 0 € pour les adultes et de 0 € pour les jeunes.

## **Article 12 : prix**

Médaille aux 3 premiers du tournoi. Revue à tous les participants

## **Article 13 : conduite des joueurs**

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la charte du joueur d'échecs disponible sur le site FFE, rubrique arbitrage :

<http://www.echecs.asso.fr/LivreArbitre/Charte.pdf>

Un joueur ne peut quitter la zone de jeu en cours de partie sans la permission de l'arbitre.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu (une salle d'analyse est mise à la disposition des joueurs).

L'utilisation de matériel électronique est strictement interdite dans la zone de jeu. Les téléphones doivent être complètement éteints, dans un sac qui ne quitte pas la place du joueur durant toute la partie.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter, manger ou d'apporter des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu. La prise de photos sans flash est soumise à l'autorisation de l'arbitre principal.

## **Article 14 : droit à l'image**

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le *club d'échecs de la Plaine du Rhin* à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les mineurs inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Fait à Munchhausen, le **5 avril 2023**